



Quelques métiers...

- Monteur-se de structures bois,
- Fustier-ère,
- Poseur-se de structures bois,
- Menuisier-ère, tonnelier-ère,
- prototypiste bois,
- Traceur-se en menuiserie,
- Charpentier-ère



Pour découvrir la filière Bois du lycée

Equipement financé par la région Normandie

- une paire de chaussures de sécurité
- une protection auditive
- une paire de lunettes
- une tenue

Après le Bac Pro ?

Vie active

- BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat
- BTS Agencement de l'environnement architectural
- BTS Technico-commercial Bois, Matériaux associés et dérivés
- BTS Développement et réalisation bois



Cursus scolaire
ou
apprentissage



La Ferté Macé
02 33 14 00 50



Bac Pro Constructeur Bois

Seconde BAC Professionnelle
Hors familles des métiers - Technicien Constructeur Bois



www.lyceedesandaines.fr

Contenu de la formation

- Préparation du projet (étude, plans, quantitatifs, ...).
- Fabrication d'ouvrages et mise en œuvre sur chantier.
- Organisation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier.

Organisation de la formation

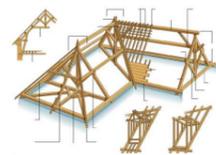
Sous statut scolaire :

- Enseignement professionnel : 15 heures / semaine
- Enseignement général : 12 heures / semaine
- Périodes de formation en entreprise :
22 semaines sur 3 ans

En apprentissage :

- Au lycée : 20 semaines en 1ère et en terminale

Objectifs de la formation



Le titulaire du Baccalauréat Professionnel Technicien Constructeur Bois est un technicien de la « construction bois » qui intervient en atelier et sur le chantier. Il fabrique et met en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente réalisés en bois et composants dérivés.

Il exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles dans le domaine **du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.**



Lycée des Métiers du bois

Enseignement et horaires

Enseignements	Seconde	Première	Terminale
Mathématiques-sciences	3h	3.5h	3h
Anglais	2h	2h	2h
Français-Histoire géographie	3.5h	3h	3h
Enseignement Moral et Civique			
Economie Gestion	1h	1h	1h
Prévention – Santé – Environnement	1h	1h	1h
Arts appliqués	1h	1h	1h
Education physique et sportive	2.5h	2.5h	2.5h
Enseignement professionnel dont co-intervention :	13h	11h	11h
• français	1h	1h	0.5h
• maths-sciences	1h	0.5h	0.5h
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	2h	2h
Accompagnement personnalisé et à l'orientation	3h	3h	3.5h
Formation en entreprise	6 semaines	8 semaines	8 semaines
Sauveteur secouriste du travail		1 semaine	

Conditions d'admission



Le baccalauréat professionnel Technicien Constructeur Bois est ouvert aux élèves de troisième. Les élèves titulaires d'un CAP du secteur Bois peuvent aussi être admis.

